

Chronologie de la fausse affaire d'espionnage Å Renault

Faites des phrases avec les mots ci-dessous !

Tirer des leçons / Auditeur / Tirer des conclusions / Un audit / La gouvernance / Åtre immune /

Les processus

Du roman noir d'espionnage Å une sombre affaire d'escroquerie, voici les principales dates du scandale qui a ÅbranlÅ Renault et qui a dÅbouchÅ sur le dÅpart du numÅro deux du constructeur, Patrick PÅlata, le dÅbarquement de six autres responsables et l'indemnisation des trois cadres licenciÅs Å tort dans ce fiasco :

- 3 janvier : trois cadres de Renault - MM. Michel Balthazard, Matthieu Tenenbaum et Bertrand Rochette - sont mis Å pied, soupÅonnÅs d'avoir diffusÅ des informations touchant au programme phare de vÅhicules Ålectriques. RÅvÅlÅe le 4 janvier par l'AFP, l'affaire est confirmÅe le lendemain par le groupe, qui Åvoque des "faits graves" dÅcouverts en interne en aoÅt 2010.

- 8 janvier : Patrick PÅlata affirme que le constructeur est "victime d'une filiÅre organisÅe internationale", mais refuse de confirmer une piste chinoise ÅvoquÅe la veille par la presse.

- 11 janvier : la Chine dÅnonce des accusations "inacceptables".

ConvoquÅs par Renault en vue de leur licenciement, les trois cadres nient farouchement les accusations.

- 13 janvier : Renault d pose plainte contre X pour "espionnage industriel, corruption, abus de confiance, vol et recel, commis en bande organis e".
- 14 janvier : le Parquet de Paris ouvre une enqu te pr liminaire confi e   la Direction centrale du renseignement int rieur (DCRI).
- 22 janvier : le PDG de Renault, Carlos Ghosn, s'exprime pour la premi re fois publiquement et met en avant "la gravit  de l'affaire".
- 3 mars : la DCRI n'a trouv  ni trace d'espionnage par des salari s ni trace de comptes en Suisse, selon des sources proches du dossier.
- 4 mars : Patrick P lata reconna t que Renault a pu  tre "victime d'une manipulation" et propose une r int gration des cadres si le constructeur s'est tromp .
- 11 mars : deux responsables de la s curit  de Renault ayant dirig  l'enqu te interne du groupe sont plac s en garde   vue. L'un d'eux, Dominique Gevrey, est mis en examen pour escroquerie et  crou  le 13 mars.

- 14 mars : le procureur de la République de Paris, Jean-Claude Marin, estime que l'affaire d'espionnage ne relevait en fait que d'une "possible escroquerie au renseignement" et confirme que les cadres licenciés ne disposaient pas de comptes à l'étranger.

Renault présente ses "excuses" aux trois cadres et leur promet "réparation".

- 15 mars : L'Etat, premier actionnaire de Renault, "ne pourra pas laisser ça sans suite", dit le gouvernement.

La DCRI a identifié un compte bancaire détenu en Suisse par Dominique Gevrey.

- 20 mars : le ministre de l'Industrie Eric Besson ne veut pas "destabiliser davantage" Renault, semblant écarter des sanctions contre Carlos Ghosn.

- 21 mars : l'avocat de Renault annonce que le constructeur se constitue partie civile dans l'enquête pour escroquerie.

- 23 mars : un des trois cadres, Bertrand Rochette, rencontre Carlos Ghosn et refuse sa proposition de réintégration.

- 28 mars : Renault avait conscience dès le 14 février de s'être fourvoyé dans une fausse affaire d'espionnage, selon un enregistrement interne révélé par L'Express.fr et France 2.

- 30 mars : Patrick Pélata défend sa gestion de l'affaire, estimant que Renault devait "se protéger d'abord" lors que le risque est "élevé".

- 9 avril : selon le magazine Marianne, les trois cadres victimes de l'affaire réclameraient 2,4 à 3,5 millions d'euros de dommages pour préjudice moral, chiffres démentis par l'avocat de Michel Balthazard, l'un des trois cadres.

Renault présente ses excuses au procureur Marin, accusé dans un enregistrement clandestin d'avoir "couvert" l'enquête officieuse contre les trois cadres du groupe.

- 11 avril : À l'issue d'un conseil d'administration, Renault annonce le départ de Patrick Pélata, le débarquement de trois cadres dirigeants, le licenciement des trois responsables de la sécurité du groupe ainsi qu'un accord pour indemniser les cadres licenciés à tort.

Nouvelobs.com

- _____

Chronologie de la fausse affaire d'espionnage Ã Renault

-